



Recherche : animateur·animatrice enthousiaste pour les ateliers scolaires du Jardin botanique de Meise

Le Jardin botanique de Meise propose une gamme passionnante d'ateliers pour les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire. De plus en plus d'écoles souhaitent en profiter. C'est pourquoi nous souhaitons étoffer notre équipe d'animation avec des collaborateurs-collaboratrices indépendant·e·s dynamiques et enthousiastes.

Cela vous tente ?

Votre profil

- Vous aimez travailler avec des élèves de l'enseignement fondamental et/ou secondaire, de tous horizons.
- Vous êtes convaincu·e qu'une combinaison d'approches pédagogiques (ludique, interactive, cognitive, imaginaire,...) est primordiale pour sensibiliser ce public.
- Vous êtes prêt·e à animer des ateliers créés par le Jardin botanique de Meise.
- Vous avez de bonnes connaissances en biologie et/ou en sciences de la Terre et/ou environnement et un intérêt marqué pour les plantes.
- La pratique d'une deuxième langue (anglais, néerlandais...) est un atout.

Votre engagement

- Vous êtes prêt·e à vous former :
 - Vous suivrez une formation spécifique « anima-teur·trice » dispensée par l'équipe éducative du Jardin pour maîtriser les différents ateliers. Vous observerez au moins un atelier donné par un·e anima-teur·trice du Jardin. Cela vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour animer nos ateliers éducatifs.
 - Vous suivrez la prochaine formation « Guide de Jardin botanique » qui sera dispensée au printemps/été 2025.
- Ces processus de formation demandent de l'énergie et du temps, aussi bien à vous qu'à nous. C'est pourquoi nous vous demandons de bien réfléchir à votre engagement et de ne postuler que si vous prévoyez de donner des ateliers sur le long terme et de manière assez régulière.





Jardin botanique de Meise

- En tant que freelance, vous choisissez la fréquence, le moment et les ateliers pour lesquels vous vous engagez. Dès que vous avez acquis les compétences nécessaires pour un ou plusieurs ateliers, vous indiquerez, dans un système en ligne, les dates auxquelles vous êtes disponible. Une fois que vous avez été confirmé-e pour animer un atelier particulier à une date donnée, vous respectez votre engagement et assurez l'animation.

Rémunérations et statut

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

1. Vous optez pour le **statut d'indépendant à titre principal ou complémentaire** ou vous passez **par un organisme tel que SMART ou AMPLO** pour vos prestations. Dans ce cas, vous établissez une facture pour le Jardin botanique, pour un montant convenu de 70 € (TVA comprise) par atelier de deux heures. Ce montant est valable pour 2024 et est adapté chaque année.
2. Vous optez pour une **indemnité forfaitaire de frais de volontariat**. Dans ce cas, vous devez être inscrit en tant que bénévole. L'indemnité forfaitaire s'élève à 41,48 € par jour, quel que soit le nombre d'ateliers, et ne peut dépasser le plafond annuel de 1659,29€ (= pour 2024, max. 40 jours/an). Ces montants sont adaptés chaque année.
3. Vous pouvez également choisir **d'offrir vos services gratuitement**. Dans ce cas, vous devrez tout de même être enregistré en tant que bénévole et disposer d'une convention de bénévolat avec l'Agence du Jardin botanique de Meise. Vous bénéficiez d'une indemnité de transport pour les déplacements à vélo ou en voiture.
4. Vous êtes étudiant-e avec un diplôme de l'enseignement secondaire dans une école néerlandophone et vous postulez pour un **job étudiant**.

Dans chaque cas, vous bénéficiez d'un accès gratuit pour vous (+ 3 personnes qui vous accompagnent) tout au long de l'année au Jardin botanique de Meise.

Intéressé-e ?

Vous êtes intéressé-e et vous souhaitez postuler : envoyez un e-mail avec votre motivation et votre CV à eline.botte@plantentuinmeise.be, **avant le 15 décembre 2024**.

Nous vous contacterons dans les plus brefs délais.

